



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 7 août 2020

VIGILANCE ORANGE CANICULE

Météo France a placé la Seine-Maritime en vigilance ORANGE pour un épisode de canicule attendu aujourd'hui vendredi 7 août à partir de midi.

Selon Météo-France, aujourd'hui vendredi 7 août, dans le département de la Seine-Maritime, le temps est ensoleillé du matin au soir avec des températures maximales attendues dans l'intérieur entre 37 et 38 degrés et de 32 à 34 degrés sur le littoral. Dans la nuit de vendredi à samedi, les températures minimales sont attendues au-dessus des valeurs de saison : sur les trois-quarts ouest du département entre 18 et 21 degrés, jusqu'à 22 degrés dans le pays de Bray.

Compte-tenu des fortes températures attendues, Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, déclenche le niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion de la canicule à partir du vendredi 7 août 2020 à midi.

Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance. Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

En période de canicule, il est important que chacun adopte les bons gestes et suive les recommandations suivantes :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras);
- passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...);
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, si nécessaire demandez l'aide.
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer et suivez les recommandations des autorités locales (préfecture et Agence régionale de santé).

Il est par ailleurs impératif d'éviter toute activité susceptible de déclencher des feux de végétaux.

La plateforme téléphonique d'information du public Canicule Info Service est accessible au numéro vert 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h00 à 19h00 du lundi au samedi) et permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex